



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 5955

Texte de la question

M. Alain Chrétien interroge M. le Premier ministre sur l'ampleur du nombre de missions gouvernementales créées depuis le mois de mai 2012 : dix-sept missions gouvernementales créées, soit près d'une par semaine en moyenne, ce qui est sans précédent. Si ces missions sont limitées dans le temps et les membres n'en sont pas rémunérés, il souligne néanmoins leur coût - certes mineur mais symbolique - pour le contribuable, puisqu'à chaque mission correspond un certain nombre de frais à rembourser ainsi que des locaux mis à disposition et des personnels à rémunérer. Il ajoute que l'utilité de certaines missions créées reste également à démontrer. À l'heure où le nouveau Gouvernement annonce aux Français des efforts supplémentaires - 10 milliards d'euros de hausse d'impôts pour 2013 -, il lui demande s'il n'existe pas d'autres moyens de réflexion et de contribution à l'action gouvernementale, afin d'éviter la création systématique d'une mission gouvernementale dès qu'une problématique est soulevée.

Données clés

Auteur : [M. Alain Chrétien](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5955

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5272

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)